

EXAMEN DES PRINCIPES FONDATEURS DU COLLÈGE AURORA



Octobre 2018

Document d'information

- On a entamé l'examen des principes fondateurs du Collège Aurora (ci-après l' « examen ») en mars 2017.
- Le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation en a fait la demande pour vérifier si les programmes du Collège Aurora sont bien gérés, s'ils répondent aux besoins variés des étudiants et s'ils tiennent compte des changements au sein du marché du travail.
- En septembre 2017, on a attribué le contrat de l'examen à l'entreprise MNP LLP.
- Ce mandataire indépendant a collaboré avec les députés territoriaux, les représentants des gouvernements et communautés autochtones, les étudiants et le personnel du Collège Aurora, les employeurs et les leaders de l'industrie aux TNO, des spécialistes du sujet, des établissements d'enseignement partenaires, du personnel du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) et d'autres intervenants clés de partout dans le territoire.
- MNP LLP a remis le *Rapport sur l'examen des principes fondateurs du Collège Aurora* (ci-après le « Rapport ») en mai 2018.
- Le Rapport comprend 67 recommandations en ce qui a trait à la gouvernance, à l'exploitation, aux processus de formation, à la responsabilisation, au recrutement d'étudiants et à leur maintien aux études, en plus de sa recommandation maîtresse, soit faire du Collège Aurora une université polytechnique.
- Le GTNO a accepté l'idée de transformer le Collège.
- L'université polytechnique allie l'approche pratique du collège à l'étude approfondie associée à l'université. Les programmes polytechniques misent sur les compétences pratiques et la technologie. Grâce aux possibilités qui leur sont offertes, les étudiants peuvent bénéficier d'une formation pratique pour les emplois où la demande est élevée.
- Selon l'évaluation du GTNO, une université polytechnique créée à partir du Collège serait la façon la plus efficace et pratique d'offrir une éducation postsecondaire et des possibilités de formation plus variées aux TNO et favorables à tous les Ténois.
- Le GTNO a préparé une réponse détaillée au Rapport dans laquelle il traite de chacune des recommandations. En outre, sa réponse tient compte de la rétroaction du Comité permanent des programmes sociaux et des intervenants clés.

- Il est prioritaire d'assurer le maintien d'un établissement efficace composé de trois campus dynamiques, chacun offrant des programmes de qualité qui sont viables, qui utilisent les atouts de la collectivité dans laquelle ils sont offerts et qui en tirent profit.
- Le GTNO cherche actuellement un sous-ministre associé à la refonte de l'éducation postsecondaire. L'offre d'emploi vient à échéance le 31 octobre, et le titulaire du poste devrait entrer en fonction dès que possible après cette date. Le sous-ministre associé veillera à la gestion et à la mise en œuvre de la réponse du GTNO au Rapport, en plus d'établir un idéal pour l'éducation postsecondaire aux TNO de concert avec les intervenants et de gérer le fonctionnement du Collège Aurora.

Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir un exemplaire du Rapport, rendez-vous à www.ece.gov.nt.ca/fr/examen-des-principes-fondateurs-du-college-aurora.